

## Taux de travailleurs des 55 à 64 ans

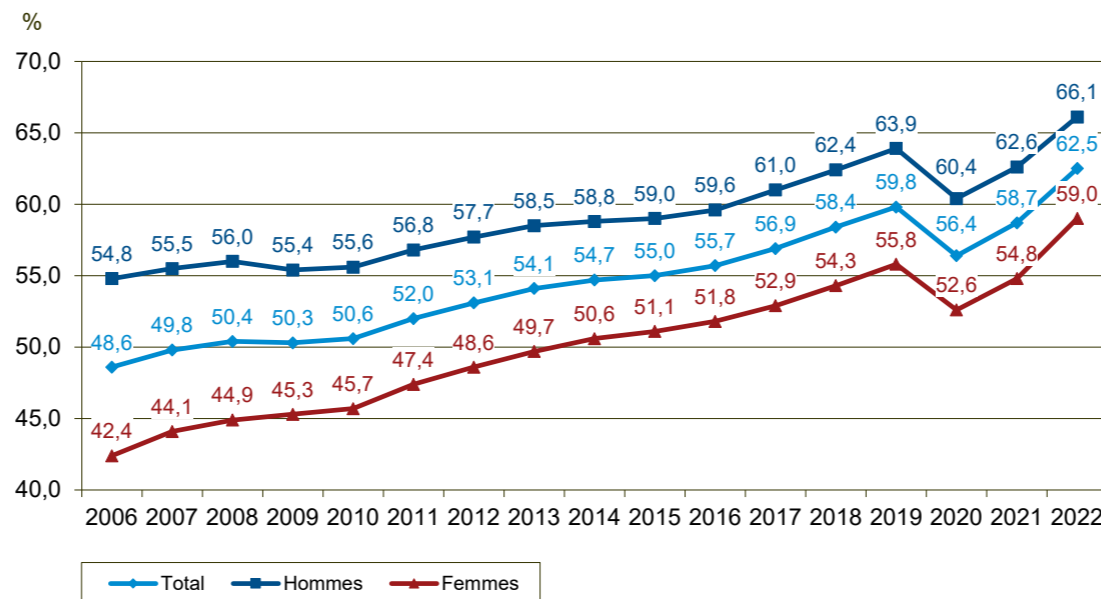
### Description

Le taux de travailleurs d'un territoire donné est le rapport entre le nombre de travailleurs de 55 à 64 ans et le nombre de particuliers de 55 à 64 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec.

**Travailleurs :** Personnes âgées de 55 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également prises en compte dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction de certains renseignements tirés des déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec. Pour déterminer si une personne occupe un emploi durant une partie ou la totalité d'une année civile donnée, l'ISQ se base sur les montants déclarés au titre de revenus d'emploi, de revenus d'entreprise, de l'assurance-emploi, de l'aide financière de dernier recours, de prestations du RQAP et de revenus de retraite. Qui plus est, depuis 2020, les renseignements relatifs à la Prestation canadienne d'urgence (PCU), à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC) et la Prestation canadienne pour proches aidant (PCREPA) sont également utilisés pour établir la situation d'emploi des personnes déclarantes.

### Ensemble du Québec, 2006-2022



Source : Institut de la statistique du Québec; exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.  
 Note : Données révisées : 2012 à 2021. Données provisoires : 2022. Prochaines données : 2023.

### Précaution

Les changements apportés aux programmes d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours ou à certaines mesures fiscales peuvent avoir un impact sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques.

### Analyse

Selon les données provisoires 2022, le taux de travailleurs chez les personnes de 55 à 64 ans s'élève à 62,5 %. En ne tenant pas compte de l'année 2020, marquée par la pandémie, la proportion des travailleurs dans la population de ce groupe d'âge a augmenté progressivement de 2006 (48,6 %) jusqu'en 2022, année où elle a atteint son plus haut niveau.

Le taux de travailleurs des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes pour la période observée. L'écart le plus important entre le taux de travailleurs des hommes et des femmes a été observé en 2006 où il se chiffrait à 12,4 points de pourcentage. Par la suite, l'écart s'est continuellement réduit pour atteindre 7,1 points de pourcentage en 2022.

Le taux de travailleurs chez les personnes de 55 à 64 ans est moins élevé que chez les personnes de 25 à 54 ans (voir l'indicateur « Taux de travailleurs des 25 à 54 ans »). Cela s'explique en partie par l'importance des revenus de retraite pour les personnes de cette tranche d'âge. Les revenus de retraite ne font pas partie des revenus considérés au numérateur de l'indicateur.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).